



Taille/en (cm)	
envergure (cm)	
Œil dir (D/G)	
Allonge (cm)	

Groupe choisi	Cotisation	Chèque Banque/Numéro	Valeur

ARCHER(E)

NOM.....PRENOM.....
 NE LE.....NATIONALITE.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONEPORTABLE.....
 MAIL.....

PERE, MERE ou TUTEUR (si mineur)

NOM.....PRENOM.....
 ADRESSE (si différente).....
 TELEPHONEPORTABLE.....
 MAIL.....

J'autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc et **l'autorise - ne l'autorise pas** à quitter le cours seul.

J'autorise - je n'autorise pas les Archers du PAAC à prendre des photos ou vidéos, lesquelles seront utilisées uniquement dans un cadre sportif (illustration du site internet du club, plaquettes publicitaires, FFTA, etc ...)

REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion à la section « Les Archers du PAAC » implique l'approbation des statuts de la section et de son règlement intérieur, consultable au siège (ou sur demande). Elle implique des droits et des devoirs. L'adhésion n'est effective qu'après :

1. présentation d'une situation médicale valide en délivrant, soit (rayer la mention inutile) :
 - a. Un questionnaire de santé renseigné par l'adhérent ou son représentant légal, **attestant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative**. Si une rubrique donne lieu à une réponse positive, pour raison de confidentialité, le questionnaire n'est pas à remettre et un certificat est à fournir.
 - b. un certificat médical de moins de six mois (avec mention de **non contre-indication à la compétition**) obtenu chez un médecin traitant ;
2. du **paiement de la cotisation annuelle** non remboursable.

Tout membre de la section « Les Archers du PAAC » s'engage à pratiquer l'activité avec fair-play et bonne humeur. Une tenue sportive et des tennnis propres sont obligatoires. Le montant de la cotisation comprend l'adhésion, la licence et l'assurance.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :



**QUESTIONNAIRE* RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR ET MINEUR EN VUE DE
L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE
L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE**

Avertissement : Ce questionnaire est rempli sous votre seule et entière responsabilité, il doit donc être correctement complété.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Répondez aux questions suivantes :

OUI

NON

Quelqu'un dans votre famille est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?

☐☐

Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations (le cœur bat trop vite ou irrégulièrement), un malaise ?

☐☐

Avez-vous eu un épisode de respiration difficile ?

☐☐

Avez-vous eu une perte de connaissance, des convulsions, des difficultés à la marche, des troubles de l'équilibre ?

☐☐

Cette année avez-vous arrêté le sport à cause d'un problème et/ou d'une opération et/ou d'une hospitalisation pendant un mois ou plus ?

☐☐

Vous sentez vous fatigué, et/ou avez-vous perdu l'appétit et/ou avez-vous beaucoup maigri et/ou avez-vous beaucoup grossi ?

☐☐

Avez-vous cette année, débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ?

☐☐

Avez-vous eu une/des fractures, une luxation ou une tendinite ces trois derniers mois ?

☐☐

Avez-vous un doute sur vos réponses et pensez vous avoir besoin d'un avis médical pour débiter ou poursuivre la pratique du tir à l'arc ?

☐☐

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consulter votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.